



Programme de recapitalisation des exploitations agricoles paysannes à travers l'élevage de chèvres dans les régions ravagées par l'ouragan Matthew en Haïti

BILAN DES RÉALISATIONS

Période : décembre 2016-juin 2017

***Université Quisqueya (uniQ)
Equipe de la coordination du programme***

Résumé

Soutenir la relance de l'élevage dans les régions ravagées par l'ouragan Matthew en Haïti

- o En novembre 2016, après que l'ouragan Matthew ait ravagé plusieurs départements d'Haïti, un appel à contribution avait été lancé par un consortium d'institutions et associations haïtiennes œuvrant dans le développement rural, l'agriculture et l'élevage.
- o Il s'agissait de permettre à des familles paysannes de reconstituer une partie du cheptel caprin perdu, qui était leur outil d'épargne le plus important. Le consortium s'est proposé de distribuer des chèvres aux familles les plus vulnérables sous forme de crédit en nature selon le principe « Qui reçoit... donne »
- o L'objectif était de toucher 5 000 familles des régions sinistrées avec 10 000 chèvres.
- o Cette démarche a reçu l'aval du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) de la République d'Haïti et de la Fédération Nationale des Maires (FENAM) d'Haïti.

Quels sont les résultats obtenus, 6 mois après le lancement de l'appel à contribution?

Pour toucher 5000 familles, au moins 1 million (1 000 000) de dollars américains, devraient être mobilisés pour l'achat de chèvres et de boucs, la formation des bénéficiaires, les soins vétérinaires, la construction de mini enclos et de boutures pour production fourragère

Au 31 mai 2017, des fonds à hauteur de 950 000 dollars américains ont été promis dont 300 000 (dollars américains) ont été effectivement décaissés ou engagés.

Concrètement les réalisations sont les suivantes :

- Les fonds effectivement engagés ont permis de toucher 1625 familles des communes de Chardonnières, de Port-à-Piment, de Roche à Bateau et des Côteaux du département du Sud.
- 1657 chèvres et 33 boucs améliorés ont été achetés et distribués
- 1313 éleveurs formés et sensibilisés sur la conduite d'élevage amélioré de chèvres
- 820 familles ont déjà reçu deux (2) chèvres ou les fonds pour les acheter et 412 abris/enclos construits, 150 kg semences de moringa et 100 000 boutures fourragères distribuées aux éleveurs bénéficiaires

- Les animaux sont déparasités, identifiés avec des boucles d'oreilles et un carnet.
- Les chèvres sont distribuées sous forme de prêt remboursable en nature
- Chaque chevreau remboursé (bouc ou chèvre) par un éleveur bénéficiaire sera remis à un autre éleveur (bénéficiaire de deuxième génération)
- Avec deux (2) chèvres adultes prêtes à se reproduire, une famille peut avoir 4 à 6 chèvres dès la première année. Une famille qui a augmenté son troupeau à 4 chèvres peut espérer des revenus annuels 3 à 4 fois supérieur à l'investissement de départ.
- Une centaine de chèvres ont déjà fait des petits

Le pilotage du programme est assuré par :

- Un comité de pilotage national constitué des membres du consortium qui s'est réuni en quatre (4) occasions.
- Des comités de pilotage communaux

Les prochaines contributions vont permettre de toucher dans les mois à venir plusieurs autres communes du département du Sud, la majorité des communes du département de la Grand'Anse et quelques autres communes des départements de l'Ouest, Nord-Ouest et Sud-Est.

Les contributions les plus importantes proviennent de ;

- o La coopération Suisse en Haïti
- o La Fondation de France
- o La Banque de la République d'Haïti (BRH)
- o Le Collectif Haïti de France
- o De dizaines de citoyens et organisations de solidarité du monde qui ont offert une contribution appréciable en transférant des fonds au consortium.

BILAN DETALLÉ

I. CONTEXTE

- o En novembre 2016, après que l'ouragan Matthew ait ravagé plusieurs départements d'Haïti, un appel à contribution avait été lancé par un consortium d'institutions et associations haïtiennes œuvrant dans le développement rural, l'agriculture et l'élevage pour le financement et/ou la mise en œuvre d'un programme d'urgence en vue de venir en aide aux populations affectées.
- o Il s'agissait de permettre à des familles paysannes de reconstituer une partie du cheptel caprin perdu, qui était leur outil d'épargne le plus important.
- o Grâce aux activités d'élevage, les familles peuvent lutter de façon pérenne contre la malnutrition, prendre leur avenir en main et devenir acteurs du développement local.
- o Pour cela, le consortium s'est proposé de distribuer des chèvres aux familles les plus vulnérables sous forme de crédit en nature selon le principe « Qui reçoit... donne » (QRD), en y ajoutant formation et appui technique.
- o Le consortium qui considère l'élevage chèvres comme l'un des principaux moyens de subsistance à développer pour améliorer les conditions de vies des petits paysans en situation d'extrême pauvreté, s'est fixé pour objectif de toucher 5 000 familles avec 10000 chèvres, dans le respect de la préservation de l'environnement.
- o Les principes et valeurs qui animent les institutions membres du Consortium contribuent à rendre l'aide humanitaire efficace, équitable et durable. Grâce à cette approche privilégiant le long terme, les familles sont impliquées, motivées et solidaires.
- o Cette démarche a reçu l'aval du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) de la République d'Haïti et de la Fédération Nationale des Maires (FENAM) d'Haïti.
- o L'UNIQ établit, à travers le présent rapport, un bilan des réalisations du programme pendant la période allant de décembre 2016 à mai 2017.

II. RÉSULTATS OBTENUS, 6 MOIS APRÈS LE LANCEMENT DE L'APPEL À CONTRIBUTION

II.1 Contributions financières obtenues (au 31 mai 2017)

Pour ce faire, au moins 1 million (1 000 000) de dollars américains devraient être mobilisés Il aurait permis d'exécuter des activités liées à l'acquisition de chèvres et de boucs, à la formation des éleveurs bénéficiaires, à la construction de mini enclos, à l'acquisition de boutures pour la production fourragère, à l'identification et aux soins des animaux (chèvres et boucs).

Le financement des activités de la présente action d'urgence est issu de la générosité des donateurs et/ou des partenaires humanitaires. Des fonds à hauteur de 950 000 dollars américains ont été promis dont 300 000 (dollars américains) ont été effectivement décaissés ou engagés.

Les contributions les plus importantes proviennent de :

- o La coopération Suisse en Haïti
- o La Fondation de France
- o La Banque de la République d'Haïti (BRH)
- o Le Collectif Haïti de France
- o De dizaines de citoyens et organisations de solidarité du monde qui ont offert une contribution appréciable en transférant des fonds au consortium.

2.2 Principales réalisations et résultats obtenus (au 31 mai 2017)

Les principaux résultats quantitatifs obtenus sont présentés au tableau suivant par type d'activités :

Tableau 1 : Résultats obtenus

Activités	Zones d'intervention	Résultats quantitatifs obtenus
Distribution d'animaux	Port-à-Piment, Chardonnières, Côteaux et Roche-à-Bateau	1657 chèvres distribués toutes issues du principe « Qui reçoit... donne ». et 33 boucs améliorés mis à la disposition des paysans éleveur
Formation des éleveurs bénéficiaires	Port-à-Piment, Chardonnières et Roche-à-Bateau	1313 éleveurs formés et sensibilisés sur la conduite d'élevage amélioré de chèvres, basée sur des systèmes d'exploitation agricoles mixtes et complémentaires (élevages et cultures).
Construction des enclos/abris pour les animaux	Port-à-Piment, Chardonnières et Roche-à-Bateau	820 éleveurs bénéficiaires ont bénéficié d'appui financier (1000 gourdes par éleveur bénéficiaire) pour la construction d'enclos/abris adaptés au type d'élevage développé 412 abris/enclos construits
Appui à la mise en place de parcelles fourragères	Port-à-Piment et Chardonnières	150 kg semences de moringa et 100 000 boutures fourragères distribuées aux éleveurs bénéficiaires
Identification et soins	Port-à-Piment et	1283 chèvres et 33 boucs déparasités et identifiés avec une

vétérinaires des animaux	Chardonnières	paire de boucles d'oreilles et un carnet de vaccination
--------------------------	---------------	---

Les prochaines contributions vont permettre de toucher dans les mois à venir plusieurs autres communes du département du Sud, la majorité des communes du département de la Grand'Anse et quelques autres communes des départements de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Est.

2.3 Interventions structurantes et de renforcement institutionnel

Parallèlement aux activités d'urgence du programme, le consortium a entrepris aussi un certain nombre d'interventions visant la bonne conduite du programme en particulier et une organisation plus rationnelle du secteur de l'élevage en général. Il convient de citer:

- La création au préalable du comité de pilotage national, constitué des représentants des institutions membres du consortium, dont la principale mission est d'assurer le suivi global ainsi que l'uniformité dans les stratégies d'exécution du programme pour la capitalisation des leçons apprises
- La création des comités communaux de pilotage au niveau des communes d'intervention (Chardonnières, Port-à-Piment, Côteaux et Roche-à-Bateau) dont les responsabilités principales sont de coordonner et de suivre la mise en place des activités du programme en approuvant les plans de travail des opérateurs/partenaires d'exécution. Au total, 4 comités communaux de pilotage ont été mis sur pied.
- L'enquête sur les exploitations agricoles des éleveurs bénéficiaires, lancée par l'UNIQ au début du mois de mars 2017 au niveau des sections communales des communes de Port-à-Piment et des Chardonnières. Cette activité avait mobilisé 13 enquêteurs, étudiants finissants de la faculté d'agronomie de l'UNIQ. Les données collectées par les étudiants enquêteurs ne sont pas encore rendues disponibles
- La relance et le renforcement, dans les 4 communes d'intervention (Chardonnières, Port-à-Piment, Côteaux et Roche à bateau) des comités de santé animales, où tous les acteurs du secteur agricole (ONG, organisations paysannes et de producteurs, le ministère de l'agriculture, la police et représentants des collectivités territoriales) se réunissent mensuellement pour piloter le programme dans leur propre commune et coordonner d'autres interventions dans le secteur de l'élevage, notamment le système d'identification de bétail et de traçabilité des animaux.
- L'organisation de (4) réunions de comité de pilotage national à raison d'une dizaine de cadres par rencontre pour mesurer l'état d'avancement du programme au niveau national en relation avec le plan d'action du programme et également avec les grandes orientations et la vision du secteur agricole. C'est dans l'optique d'évaluer les activités menées par les partenaires d'exécution sur le terrain et d'en optimiser l'impact pour les

bénéficiaires que se sont déroulées ces rencontres du comité de pilotage national réunissant les représentants des institutions membres du consortium.

- Le renforcement des capacités de certains groupes d'éleveur pour améliorer l'organisation et le fonctionnement de leurs activités collectives.
- Les visites de suivi zootechnique et sanitaire (déparasitage et autres soins vétérinaires) réalisées par les agents vétérinaires locaux sur plusieurs localités touchées par le programme pour évaluer l'état de santé et renforcer les capacités de gestion des élevages des éleveurs bénéficiaires
- Le renforcement des capacités de l'équipe technique locale sur les techniques d'animation et la gestion de projet
- L'animation des rencontres avec les comités communaux pour coordonner et suivre la mise en place des activités du programme

III. PERSPECTIVES

Malgré l'ambition clairement affichée par le Consortium lors du lancement de l'appel à contribution d'obtenir un (1) million de dollars américains dans un délai relativement court afin de toucher 5000 familles affectées par l'ouragan Matthew et malgré aussi les promesses de contributions de certains donateurs, force est de constater qu'après 6 mois que seulement 30% des fonds promis (300 000 sur 1 000 000 de dollars américains) ne sont effectivement engagés ou décaissés permettant de toucher 1625 familles.

Par ailleurs, le programme a fait face, au cours de son exécution, à deux (2) principales contraintes qui ont ralenti timidement son déroulement, à savoir :

- 1) Les conditions climatiques désastreuses (fortes pluies) des mois d'avril et de mai derniers qui ont causé du retard dans le processus global de la mise en oeuvre des activités
- 2) La diminution significative de la taille du cheptel caprin et consécutivement la hausse des prix des chèvres dans les zones d'intervention qui ont retardé spécifiquement l'activité de distribution des chèvres. Lesquelles sont donc en quantité très limitée sur les marchés locaux ou régionaux de la Côte Sud, violemment frappée par l'Ouragan Matthew.

Les contraintes sont d'ordre conjoncturel et structurel. Il s'agit de s'appuyer sur les résultats déjà obtenus et de maintenir le cadre stratégique arrêté, en consolidant les acquis.

A cet effet, il sera organisé au cours du mois de juillet prochain une rencontre de comité de pilotage national pour la capitalisation des leçons apprises. Cet atelier aura permis de partager,

débattre les résultats obtenus et définir des orientations et pistes de travail communes à mettre en œuvre.

Au cours des 6 prochains mois, des efforts seront consacrés par les organisations membres du consortium pour accompagner les opérateurs de terrain et les comités communaux de pilotage dans le suivi des activités mises en place et aussi dans les formations nécessaires au renforcement des compétences des encadreurs techniques ou des animateurs de terrain.

Compte tenu de la situation actuelle des contributions, des efforts devront être faits par les donateurs pour honorer dans le meilleur délai leur promesse de contribution. Des partenariats avec les bailleurs de fonds institutionnels publics comme privés déjà initiés seront développés pour la collecte des contributions additionnelles. De telles démarches permettraient ainsi non seulement de sécuriser les premières contributions ; mais aussi de les diversifier pour pérenniser et intensifier les actions sur le terrain dont l'objectif principal est plus que jamais le même, à savoir : toucher 5000 familles vulnérables des zones ravagées par l'ouragan Matthew en vue de les aider à redevenir autonomes.

ANNEXE : Détails additionnels

Le Consortium

Il est constitué par l'UNIVERSITÉ QUISQUEYA (UNIQ), L'UNIVERSITÉ NOTRE DAME D'HAÏTI, VETERIMED, FENAPWOLA, INTERVET, KORAL auxquelles sont ajoutées : la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire de l'UNIVERSITÉ d'ETAT d'HAÏTI (UEH) et La Fédération Nationale des Maires Haïtiens (FENAM) avec l'appui du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) de la République d'Haïti.

o Régions touchées au 31 mai 2017

4 communes du département du Sud : Chardonnières, Port-à-Piment, Côteaux et Roche-à-Bateau

➤ *Commune des Chardonnières*

375 paysans éleveurs des 500 appuyés par le programme ont déjà reçu des fonds pour acheter les chèvres et construire des enclos pour la sécurisation des animaux. Certains ont procédé à l'achat de leurs 2 chèvres ; d'autres, à l'achat d'une (1) chèvre et une minorité (environ 4%) d'éleveurs bénéficiaires n'ont encore effectué jusqu'à date aucun achat. A date, la quantité de chèvres distribuées à Chardonnières est de 584 et 16 boucs améliorés ont été mis à la disposition des éleveurs bénéficiaires.

➤ *Commune de Port-à-Piment*

375 des 500 éleveurs bénéficiaires prévus, ont déjà reçu des fonds pour acheter les chèvres et construire des enclos pour la sécurisation des animaux. Comme dans le cas des Chardonnières, certains éleveurs bénéficiaires à Port-à-Piment ont procédé à l'achat de leurs 2 chèvres ; d'autres, à l'achat d'une (1) chèvre et une minorité (environ 4%) d'éleveurs bénéficiaires n'ont encore effectué jusqu'à date aucun achat. La quantité de chèvres distribuées à Port-à-Piment est de 588 et une quantité de 17 boucs améliorés ont été mis à la disposition des éleveurs bénéficiaires.

➤ *Commune des Coteaux*

312 éleveurs ont été sélectionnés. La formation des agents de suivi est réalisée. Celle de bénéficiaire est en cours, il en est de même que la construction des abris. Le processus d'achat a démarré.

➤ *Commune de Roche-à-Bateau*

313 éleveurs ont été sélectionnés. Les séances de formation ont été réalisées et les éleveurs bénéficiaires ont déjà reçu l'appui nécessaire pour la construction d'abris pour les chèvres. Le processus d'achat et de distribution est en cours. Certains éleveurs/éleveuses ont déjà reçu leurs 2 chèvres. Au total, 375 chèvres sont déjà distribuées.

o Stratégie de distribution des chèvres

➤ *Le pilotage*

L'opération est pilotée dans chaque commune par un comité local constitué des représentants des collectivités territoriales ou étatiques et d'organisations communautaires. Il s'agit de la Mairie, de la police, du ministère de l'agriculture via la Direction Départementale Agricole du Sud (DDAS), des associations professionnelles (agents vétérinaires) et d'autres associations locales.

➤ ***Achat et distribution des chèvres***

Dans les communes des Chardonnières et de Port-à-Piment, les fonds pour l'acquisition des chèvres, sont remis à l'éleveur bénéficiaire qui achète lui-même ses chèvres avec l'appui ou l'assistance technique d'un agent vétérinaire qui vérifie l'état physique et sanitaire des animaux. Les chèvres remplissant les conditions exigées ont été achetées et directement mises à la disposition de l'éleveur. Tandis qu'à Roche-à-Bateau et aux Côteaux, l'organisation d'exécution du projet (VETERIMED) procède directement à l'achat des chèvres et les distribue aux éleveurs bénéficiaires.

➤ ***Conditions d'octroi et/ou de réception des chèvres***

Les familles bénéficiaires, doivent recevoir chacune deux (2) chèvres et signer une lettre d'engagement qui les contraint à remettre les deux (2) premiers chevreaux à un autre éleveur (bénéficiaire de deuxième génération). Ce, en vue de permettre à un plus grand nombre de paysans éleveurs de bénéficier du programme. La distribution des animaux se fera sous forme de crédit en nature et les éleveurs devront rembourser en nature.